



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Cusy
la Cense
route de la Chapelle

Ecole actuellement maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002560

Date de l'enquête initiale : 2015

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : école primaire, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 2015, E4 , 328

Historique

Le 20 novembre 1895, l'architecte F. Raillon rédige le devis instructif, le cahier des charges et dresse le devis estimatif (12 200,40 F) d'une construction d'école à Lachat. L'architecte H. Mangé en dresse les plans à la même date. Le 28 novembre 1896, à Aix-les-Bains, est signé l'acte de cession gratuite passé entre Léon Brachet, docteur en médecine demeurant à Aix-les-Bains, et le maire Raymond Brunier, aubergiste

En 1899 (?) l'architecte F. Raillon réalise les plans de l'école projetée au hameau de Lachat pour laquelle la mairie reçoit, après approbation du projet par le ministère de l'instruction publique du 1er juin 1899, une subvention de 9 845 F, et engage un emprunt de 2 335 F à la caisse des dépôts de consignation. Le procès-verbal d'adjudication du 28 novembre 1899, selon le projet dressé par M. Raillon du 31 octobre 1899, est en faveur d'Annibal Boggio, entrepreneur à Alby-sur-Chéran, moyennant un rabais de 19%.

Le 24 juin 1901, F. Raillon architecte du département, à Annecy, approuve le décompte des travaux de l'école mixte de Lachat à hauteur de 11 523, 91 F

Dans une lettre de l'inspection d'académie adressée au préfet le 23 décembre 1901, il est demandé que les sommes provenant du rabais de l'entrepreneur puissent être utilisées pour des travaux complémentaires : préau couvert, creusement puits avec pompe, porte extérieure à la cave, inscription du mot ECOLE sur le bâtiment et réalisation d'un bassin ciment de 100 X 70 X 70. F. Raillon dresse le devis de ces compléments.

L'école a fermé entre 1985 et 1992 puis a été vendue en 2001 (renseignement oral)

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1901 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Fleury Jacques Joseph Raillon (architecte départemental, attribution par source),

H Mangé (architecte, attribution par source), Annibal Boggio (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'ancienne école, de plan carré (9,00 m de côté), possède 4 niveaux distincts. Un espace pour les caves, en étage de soubassement (quatre espaces dont deux voûtées en berceau le long du mur nord), est accessible par le mur sud, en aval du bâtiment. Un rez-de-chaussée surélevé abrite un couloir contre le mur nord, une ancienne grande salle de classe côté sud ; le couloir est accessible par la porte d'entrée d'origine située dans le mur ouest, il abrite dans l'angle nord-est un escalier de desserte en bois, droit, tournant et à repos ; deux baies en arc segmentaires ouvrent sur le jardin situé au sud,

une des deux fenêtres a été transformée (2010) en une porte-fenêtre qui ouvre sur une récente terrasse. Au premier étage (non visité) se trouve plusieurs pièces qui, d'après le plan de 1895, consistaient en deux chambres adossées au mur ouest et une grande cuisine, adossée à l'escalier d'accès, dans l'angle sud-est du bâtiment ; on note la présence de toilettes entre ces deux derniers espaces. Le comble à surcroît est éclairé de deux oculi.

Le bâtiment en moellons de calcaire est recouvert d'un enduit coloré, laissant apparent les chaînes d'angles et l'encadrement des baies qui sont en pierre de taille calcaire, ainsi que le soubassement des murs constitué de gros moellons en calcaire grossièrement taillés. La toiture à longs pans est couverte de tuiles plates mécaniques, tout comme l'est le préau qui est adossé à la façade ouest et qui repose à son extrémité ouest sur un mur maçonné. Autour du préau, se trouve la cour encadrée d'un muret bas.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile plate mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, comble à surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en charpente

Autres organes de circulations : carto PLUI

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Historique des écoles de Lachat

De tous les villages disséminés sur le territoire de Cusy, celui de Lachat (autrefois La Chat) a toujours été l'un des plus peuplés et l'un des mieux individualisés, il s'est forgé une personnalité à laquelle ont contribué au fil des siècles sa chapelle, sa fruitière, son école.

Le 11 décembre 1849, au hameau de Lachat, Jean Grosjean est déjà maître d'école de garçons, ou instituteur ; une maîtresse pour l'école de fille est à venir. A nouveau en 1858, le 24 septembre, il est rappelé que Les écoles de garçons se tiendront, l'une au chef-lieu dans la maison de Joseph Collomb, l'autre au hameau des Christollets (Lachat) dans la maison du sieur Jean Christollet, toutes deux louées et déjà appropriées à ces fins. Celles des filles auront lieu, l'une dans la maison qu'habite l'institutrice Michelle Chappuis au chef-lieu et l'autre dans celle vacante de Jean Laubé, au même lieu, également louées à cette destination. ; et toutes pour une année seulement en attendant que la commune ait pu se procurer un local plus central par l'acquisition ou la construction d'une maison d'école, comme elle se propose de se faire au plutôt possible. Le cours scolaire dans les écoles sera de 8 mois seulement, du 1er novembre au 1er juillet, les enfants se rendant aux travaux de la campagne. Dans chaque école la classe aura lieu deux fois par jour, et durera trois heures et demie chaque séance. La classe du matin commence à 8 heures et celle du soir à 1 heure. Pour les écoles, environ 70 enfants dans chacune.

En 1861, il est dit que le loyer de 50 F pour une salle de classe n'est pas exagéré et aucune des trois salles ne se trouve chez le maire, mais au chef-lieu chez François Chappuis (fille), et chez Jean Laubé (garçons) et au hameau de Lachat chez Jean Christollet (garçons) ; cette école a subsisté jusqu'en 1865, époque à laquelle des instituteurs et institutrices adjointes furent nommés aux écoles du chef-lieu (pp. 40, 122)

Dans une lettre au préfet l'inspecteur d'académie de la Haute-Savoie évoquait ces deux écoles que la commune entretenait jusqu'au mois d'avril 1864, l'une au chef-lieu et l'autre au hameau des Christollets, alors que dans son exposé du 26 janvier 1890 le maire Raymond Brunier rappelait que « dès longtemps avant l'annexion, une école était installée à Lachat ; cette école a subsisté jusqu'en 1865, époque à laquelle des instituteurs et institutrices adjointes furent nommés aux écoles du chef-lieu ». (p. 122)

Une pétition des habitants du hameau, le 2 janvier 1884, est adressée au préfet ; elle réclame la construction d'une école mixte dans leur village situé à 2 ou 3 km du chef-lieu et qui comprend 20 à 30 élèves. Le 26 novembre 1889 Les hameaux de Lachat et des Rey adresse à nouveau une pétition au préfet pour les mêmes motifs.

Une lettre de l'inspecteur académique est adressée le 11 mars 1890 au préfet, au sujet des écoles mixtes pour les hameaux de Lachat et Cusy : Le chemin entre les Rey et le chef-lieu est impraticable l'hiver pour de jeunes enfants. Population totale des deux hameaux 211, dont 38 enfants d'âge scolaire 5 à 13 ans. Le hameau de Lachat a possédé une école jusqu'en 1865. Un propriétaire de Lachat cède gracieusement un local à la commune : salle de classe, logement pour l'institutrice de 3 pièces, cave. Mais graves inconvénients : contigu un débit de tabac et boisson, classe trop petite. Mais ce local est accepté en attendant une construction neuve, à condition entre autres que la commune fasse faire une palissade de 1,50 m entre la cour de l'aubergiste et celle de l'école. Le préfet approuve le 28 juin 1892 le projet de création de cette école, abritée dans un local prêté gracieusement et le 24 octobre 1893, l'école ayant été visitée par l'inspecteur d'académie, elle est jugée conforme et peut donc être ouverte ; il est néanmoins suggéré d'en construire une prochainement.

Ainsi, le 20 novembre 1895, l'architecte (?) F. Raillon rédige le devis instructif, le cahier des charges et dresse le devis estimatif (12 200,40 F) d'une construction d'école à Lachat. L'architecte H. Mangé en dresse les plans à la même date.

Descriptif sommaire de l'édifice : Maçonnerie de moellon de roche dure hourdée de chaux hydraulique. Parements de maçonnerie crépis. Piédroits des portes, ébrasements, arcs et arrière-voitures en moellon de choix têtus construits sur cintres en charpente. Maçonnerie de pierre de taille : angles à pilastres en saillie. Pilastres pour encadrements de portes et fenêtres. Porte d'entrée et croisée en noyer, portes intérieures sapin. Deux cheminées pour chambres, cheminée avec hotte dans la cuisine, forme ordinaire dans les chambres avec chambranle et tablette en marbre, intérieur en molasse avec foyère, âtre et chenets. Evier sapin garni zinc. Charpente en sapin, tuile de Montchanin. Planchers en sapin. Escalier en noyer à filet et boudin entre limon, celui du côté du mur formant plinthe. Garde-corps à fuseaux en fer ou bois. Escalier des combles en sapin. Cloisons en brique pleine au rez-de-chaussée, brique creuse à l'étage. Sol du vestibule en ciment Vicat passé au rouleau et au fer pour former des losanges. Escalier pour la cave. Voûte de la cave en béton de ciment. Clôture de la cour à garde-corps en fer sur mur soutènement.

Le 28 novembre 1896, à Aix-les-Bains, est signé l'acte de cession gratuite passé entre Léon Brachet, docteur en médecine demeurant à Aix-les-Bains, et le maire Raymond Brunier, aubergiste : 6 ares de terrain à prendre au nord-ouest « soit en haut » d'une parcelle au lieu-dit la Cense E4 340, confinée au nord par le chemin, pour construire l'école ; le géomètre Gaime réalise le plan de situation de la parcelle en question le 25 juin 1898. Le conseil municipal approuve la cession le lendemain. Un rapport de l'expert Gaime, dressé le 30 juin 1898 à Hery-sur-Alby, sur demande du préfet, estime à 1 000 F le montant de l'emplacement cédé par L. Brachet, actuellement vergé planté d'arbres fruitiers ; deux années plus tard, le 19 juillet 1900, Mme veuve Brachet d'Aix-les-Bains le cède gratuitement à la commune, son mari ayant décédé le 26 septembre 1898.

En 1899 (?) l'architecte F. Raillon réalise les plans de l'école projetée au hameau de Lachat pour laquelle la mairie reçoit, après approbation du projet par le ministère de l'instruction publique du 1er juin 1899, une subvention de 9 845 F, et engage un emprunt de 2 335 F à la caisse des dépôts de consignation. Le procès-verbal d'adjudication du 28 novembre 1899, selon le projet dressé par M. Raillon du 31 octobre 1899, est en faveur d'Annibal Boggio, entrepreneur à Alby-sur-Chéran, moyennant un rabais de 19%.

Le 24 juin 1901, F. Raillon architecte du département, à Annecy, approuve le décompte des travaux de l'école mixte de Lachat à hauteur de 11 523, 91 F (maçonnerie des caves : cave sous le vestibule, cave du fond, refend de la cave sous la classe ; l'escalier a été fait en châtaignier et non en noyer)

Dans une lettre de l'inspection d'académie adressée au préfet le 23 décembre 1901, il est demandé que les sommes provenant du rabais de l'entrepreneur puissent être utilisées pour des travaux complémentaires : préau couvert, creusement puits avec pompe, porte extérieure à la cave, inscription du mot ECOLE sur le bâtiment et réalisation d'un bassin ciment de 100 X 70 X 70. F. Raillon dresse le devis de ces compléments.

L'école a fermé entre 1985 et 1992 puis a été vendue en 2001 (renseignement oral)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD 74, cote 2D. École de Lachat (Haute-Savoie)**
AD 74, cote 2D. École de Lachat (Haute-Savoie)
11 décembre 1849. 1513 habitants. Vu la population, il est nécessaire d'avoir plus qu'un seul maître et une seule maîtresse. Par conséquent il sera fixé le lieu de résidence de chaque maître d'école.
25 avril 1852. Délibération du conseil délégué de Cusy pour avoir part aux subsides accordés par l'état aux écoles élémentaires.
24 septembre 1858. Règlements pour les écoles.
20 décembre 1858. Délibération relative au traitement des instituteurs et institutrices de cette commune pour l'année scolaire 1858-1859
4 février 1862. 3 écoles : garçon et fille au chef-lieu et garçons aux Christollets
AD Haute-Savoie : 2D
- **AD 74. Cote 2O 2412 Cusy, édifices scolaires.**
AD 74. Cote 2O 2412 Cusy, édifices scolaires.
6 janvier 1884. Délibération. Pétition des habitants de Lachat, du 2 janvier, pour la construction d'une école mixte dans leur village.
11 mars 1890. Lettre de l'inspecteur d'académie au préfet. Ecole mixte pour les hameaux de Lachat et Cusy.
28 juin 1892. Le préfet approuve le projet de création de cette école, abritée dans un local prêté gracieusement.
15 juillet 1892. Lettre de l'inspection d'académie au préfet. L'école de Lachat ne peut pas être créée au titre des écoles obligatoires.
24 octobre 1893. Lettre de l'inspection d'académie au préfet. L'école de Lachat a été visitée par l'inspecteur, elle est conforme et meublée.

- 20 novembre 1895.** Commune de Cusy. Construction d'une école de hameau. Devis estimatif. 12 200,40 F. signé Raillon.
- 20 novembre 1895** Plan : Commune de Cusy. Ecole de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin.
- 28 novembre 1896** à Aix. Acte de cession gratuite passé entre Léon Brachet, docteur en médecine demeurant à Aix-les-Bains, et le maire Raymond Brunier, aubergiste.
- 19 juillet 1900.** Cession gratuite par Mme Vve Brachet d'Aix-les-Bains à la commune de Cusy (Julliard notaire à Cusy).
- 22 mai 1898.** Délibération. Projet pour l'école de Lachat dressé le 20 novembre 1895 par l'architecte Mangé, 12 200 F, plus 1000 F pour l'emplacement cédé à la commune par M. Brachet.
- 25 juin 1898** Plan : Commune de Cusy. Section E. Village de Lachat. [Plan de situation de la parcelle destinée à la construction de l'école de hameau].
- 2 juillet 1898.** Lettre du maire au préfet. Transmission du PV d'estimation de l'emplacement de l'école de Lachat dressé par le géomètre Gaime le 30 juin 1898.
- 1899 (?)**. Plan : Commune de Cusy [Plan d'ensemble de la commune avec emplacement des écoles du chef-lieu et de celle projetée à Lachat]
- 1899 (?)**. Plan : Commune de Cusy. Plan de l'école projetée au hameau de Lachat.
- 1er juin 1899.** Lettre du ministre de l'instruction publique au préfet. Projet d'école approuvé. Subvention fixée à 9 845 F.
- 28 novembre 1899.** Procès-verbal adjudication 28 novembre 1899.
- le 31 octobre 1899.** Plan : Commune de Cusy. Ecole de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin. Coupe.
- 29 juillet 1900.** État d'avancement des travaux signé par l'architecte soussigné Raillon, à Annecy.
- 1901.** Lettre de l'inspection d'académie au préfet. Approbation du décompte des travaux. L'escalier a été fait en châtaignier et non en noyer.
- 18 août 1901.** Délibération. Décompte général des travaux de construction de l'école de Lachat établi le 24 juin 1901 par l'architecte Raillon, 11 523,91 F.
- 23 décembre 1901.** Lettre de l'inspection d'académie au préfet. Demande à pouvoir utiliser les sommes provenant du rabais de l'entrepreneur pour travaux complémentaires
AD Haute-Savoie : 2O 2412

Bibliographie

- **JANIN Bernard. La vie à Cusy, de l'annexion à la Grande Guerre. 1860-1918**
JANIN Bernard. La vie à Cusy, de l'annexion à la Grande Guerre. 1860-1918. Ed : Cicero, 2009. 284 p.
pp. 40, 122

Annexe 1

AD 74. Cote 2O 2412 Cusy, édifices scolaires. Ecole de Lachat

6 janvier 1884. Délib. Pétition des habitants de Lachat, du 2 janvier, pour la construction d'une école mixte dans leur village. 16 habitants. Pétition jointe. 2 ou 3 km du chef-lieu. 20 à 30 élèves. 26 novembre 1889. Même pétition des habitants de Lachat et les Rey. Adressée au préfet.

11 mars 1890. Lettre de l'inspecteur d'académie au préfet. École mixte pour les hameaux de Lachat et Cusy. Le chemin entre les Rey et le chef-lieu est impraticable l'hiver pour de jeunes enfants. Population totale des deux hameaux 211, dont 38 enfants d'âge scolaire 5 à 13 ans. Le hameau de Lachat a possédé une école jusqu'en 1865. Un propriétaire de Lachat cède gracieusement un local à la commune : salle de classe, logement pour l'institutrice de 3 pièces, cave. Mais graves inconvénients : contigu un débit de tabac et boisson, classe trop petite. Mais ce local est accepté en attendant une construction neuve, à condition entre autres que la commune fasse faire une palissade de 1,50 m entre la cour de l'aubergiste et celle de l'école.

28 juin 1892. Le préfet approuve le projet de création de cette école, abritée dans un local prêté gracieusement.

15 juillet 1892. Lettre de l'inspection d'académie au préfet. L'école de Lachat ne peut pas être créée au titre des écoles obligatoires, car située à moins de 3 km du chef-lieu (je crois). Il n'y a pas non plus de crédit pour créer une nouvelle école primaire ordinaire.

24 octobre 1893. Lettre de l'inspection d'académie au préfet. L'école de Lachat a été visitée par l'inspecteur, elle est conforme et meublée. Elle peut être ouverte. Un nouveau local devra être édifié.

20 novembre 1895. Commune de Cusy. Construction d'une école de hameau. Devis estimatif. 12 200,40 F. signé Raillon. Commune de Cusy. Construction d'une école de hameau. Devis instructif et cahier des charges. 20 novembre 1895. Annecy. Signé Raillon.

Plan 20 novembre 1895. Commune de Cusy. École de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin. Coupe / Mangé, architecte. 1 dess. : encre, lavis rose et brun sur papier. Ech. 1 : 100 et 1 : 200 (plan d'ensemble). 46,3x56,5 cm. Annecy, 20 novembre 1895. A Mangé, architecte.

28 novembre 1896 à Aix. Acte de cession gratuite passé entre Léon Brachet, docteur en médecine demeurant à Aix-les-Bains, et le maire Raymond Brunier, aubergiste. 6 ares de terrain à prendre au nord-ouest « soit en haut » d'une parcelle au lieu-dit la Cense E 340, confinée au nord par le chemin, pour construire l'école (condition). Approuvé par délib le lendemain. Rapport de l'expert Gaime dressé le 30 juin 1898 à Héry-sur-Alby, sur demande du préfet. Expertise et plan parcellaire de l'emplacement cédé par Léon Brachet. Confirme l'estimation de 1000 F donnée par le conseil. Terrain planté en vergé d'arbres fruitiers ; 19 juillet 1900. Cession gratuite par Mme Vve Brachet d'Aix-les-Bains à la commune de Cusy (Julliand notaire à Cusy). Léon Brachet est décédé à Grésy-sur-Aix le 26 septembre 1898.

22 mai 1898. Délib. Projet pour l'école de Lachat dressé le 20 novembre 1895 par l'architecte Mangé, 12 200 F, plus 1000 F pour l'emplacement cédé à la commune par M. Brachet.

Plan 25 juin 1898. Commune de Cusy. Section E. Village de Lachat. [Plan de situation de la parcelle destinée à la construction de l'école de hameau] / Gaime, géomètre. 1 dess. : encre, lavis rose et violet sur calque. Ech. 1:1000. 47,5x49,2 cm. 25 juin 1898. Légende (...)

2 juillet 1898. Lettre du maire au préfet. Transmission du PV d'estimation de l'emplacement de l'école de Lachat dressé par le géomètre Gaime le 30 juin 1898.

1899 (?) Plans. Commune de Cusy [Plan d'ensemble de la commune avec emplacement des écoles du chef-lieu et de celle projetée à Lachat] / 1 dess. : encre, lavis rose sur papier fin. Ech. 1 : 10 000. 41,6x45 cm. S.d.

1899 (?) Commune de Cusy. Plan de l'école projetée au hameau de Lachat / 1 dess. : encre, lavis rose sur papier. Ech. 1: 200. 39x29,5 cm. S.d.

1er juin 1899. Lettre du ministre de l'instruction publique au préfet. Projet d'école approuvé. Subvention fixée à 9 845 F. Emprunt de 2355 F à la caisse des dépôts et consignations.

28 novembre 1899. Adjudication (tout est conservé, y compris un ex de l'affiche, la facture (payable par la préfecture) de l'imprimeur J. Dépollier et Cie pour l'affiche, le reçu délivré par le même pour le paiement, toutes les soumissions, le PV et les pièces (un plan bleu, le devis instructif et cahier des charges signé Raillon le 20 novembre 1895, le devis estimatif : 12 200,40 F signé H Mangé le 20 novembre 1895 à Annecy). Procès-verbal adjudication 28 novembre 1899. Selon le projet dressé par M. Raillon le 31 octobre, 10 605,12 F non compris somme à valoir de 1 014,31 F. 11 soumissions : Annibal Boggio entrepreneur de travaux publics à Alby-sur-Chéran, rabais de 19% - soumissions : Michel Ferrero, id à Aix-les-Bains, Joseph Ravazio, id id, André Maciotta, id à Marignier, Jean Baladda, ent à Albens, Étienne Mermillod Blardet, id à Villard-sur-Thônes, François Bertrand, id à St-Ours, Antoine Gibello, id à Cusy (18 %), Jean Bagnani id Bassy, Valentin Serratrice id à Thorens, Louis Maggia id à Saint-Félix) -

un plan bleu, Commune de Cusy. École de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin. Coupe / 1 dess. : tirage de plan bleu. 42,4x(27,3+27,6) cm. Sn sd. Plan approuvé par le préfet le 31 octobre 1899. - le devis instructif et cahier des charges signé Raillon le 20 novembre 1895 : Maçonnerie de moellon de roche dure hourdée de chaux hydraulique. Piédroits des portes, ébrasements, arcs et arrière-vousures en moellon de choix tétués construits sur cintres en charpente. Parements de maçonnerie crépis. Cheminée avec hotte dans la cuisine, forme ordinaire dans les chambres avec chambranle et tablette en marbre, intérieur en molasse avec foyère,âtre et chenets. Charpente en sapin, tuile de Montchanin. Planchers en sapin. Escalier en noyer à filet et boudin entre limon, celui du côté du mur formant plinthe. Garde-corps à fuseaux en fer ou bois. Escalier des combles en sapin. Cloisons en brique plein au rez-de-chaussée, brique creuse à l'étage. Sol du vestibule en ciment Vicat passé au rouleau et au fer pour former des losanges. - le devis estimatif : 12 200,40 F signé H Mangé le 20 novembre 1895 à Annecy.

Cave. Maçonnerie de pierre de taille : angles à pilastres en saillie. Pilastres pour encadrements de portes et fenêtres. 2 cheminées pour chambres. Escalier pour la cave. Voûte de la cave en béton de ciment. Évier sapin garni zinc. Porte d'entrée et croisée en noyer, portes intérieures sapin. Clôture de la cour à garde-corps en fer sur mur soutènement.

29 juillet 1900. État d'avancement des travaux signé par l'architecte soussigné Raillon, à Annecy. 1901. Lettre de l'inspection d'académie au préfet. Approbation du décompte des travaux. L'escalier a été fait en châtaignier et non en noyer.

Télégramme 19 mars 1901 ANNECY PONTAMOUSSON SERIONS RECONNAISSANTS TELEGRAPHIER NOM ADRESSE ADJUDICATAIRE TRAVAUX CUSY REMERCIEMENTS +FONDERIES

24 juin 1901. F. Raillon architecte du département, Annecy. Décompte général. Construction d'une école mixte au hameau de Lachat. 24 juin 1901. Maçonnerie des caves : cave sous le vestibule, cave du fond, refend de la cave sous la classe. Escalier en noyer (...)

18 août 1901. Délib. Décompte général des travaux de construction de l'école de Lachat établi le 24 juin 1901 par l'architecte Raillon, 11 523,91 F.

23 décembre 1901. Lettre de l'inspection d'académie au préfet. Demande à pouvoir utiliser les sommes provenant du rabais de l'entrepreneur pour travaux complémentaires : préau couvert, creusement puits avec pompe, porte extérieure

à la cave (et tapisserie, clôture jardin) F. Raillon architecte du département, Annecy. Devis de travaux supplémentaires. Construction d'une école mixte au hameau de Lachat.

24 juin 1901. Les travaux cités dans la lettre ci-dessus plus : inscription ÉCOLE, bassin en ciment de 100 x 70 x 70

Annexe 2

AD 74. Cote 2D. Cusy. Ecole de Lachat

11 décembre 1849. 1513 habitants. Vu la population, il est nécessaire d'avoir plus qu'un seul maître et une seule maîtresse. Par conséquent il sera fixé le lieu de résidence de chaque maître d'école : sont nommés instituteurs soit maître d'école au chef-lieu soit à la Pallud les sieurs Étienne Duffourd dit Guillot et Antoine Bernard déjà y exerçant ; au hameau de la Troppaz Urbain Rochon déjà y exerçant ; au hameau de Lachat, Jean Grosjean, aussi y exerçant déjà. Comme maîtresse d'école pour les filles, au chef-lieu Michelle Chappuis qui y exerce depuis quelques années ; hameau de Lachat une maîtresse à venir. Seul le sieur Duffourd au centre de la paroisse devra enseigner toute l'année, les autres le feront s'ils le veulent. Les élèves devront s'entendre avec l'instituteur pour la rétribution.

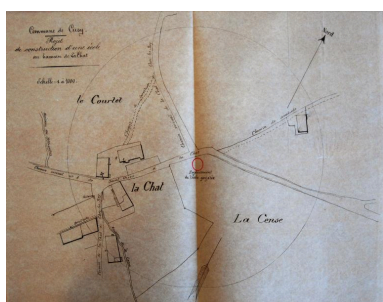
25 avril 1852. Délibération du conseil délégué de Cusy pour avoir part aux subsides accordés par l'état aux écoles élémentaires. Considérant qu'il y a dans cette commune trois écoles fort éloignées les unes des autres, que par le paiement des instituteurs il a été porté au budget la somme de 450 livres... Considérant qu'il y a aussi une école élémentaire et en vigueur pour les filles et que le conseil n'ayant jamais voulu imposer au budget pour l'institutrice ; les filles qui fréquentent cette école sont obligées de la payer.

24 septembre 1858. Règlements pour les écoles. A dater de la rentrée prochaine il sera établi dans cette commune quatre écoles publiques dont deux de garçons et deux de filles avec un seul maître et maîtresse pour chacune. Les écoles de garçons se tiendront, l'une au chef-lieu dans la maison de Joseph Collomb, l'autre au hameau des Christollets dans la maison du sieur Jean Christollet, toutes deux louées et déjà appropriées à ces fins. Celles des filles auront lieu, l'une dans la maison qu'habite l'institutrice Michelle Chappuis au chef-lieu et l'autre dans celle vacante de Jean Laubé, au même lieu, également louées à cette destination. ; et toutes pour une année seulement en attendant que la commune ait pu se procurer un local plus central par l'acquisition ou la construction d'une maison d'école, comme elle se propose de se faire au plutôt possible. Le cours scolaire dans les écoles sera de 8 mois seulement, du 1er novembre au 1er juillet, les enfants se rendant aux travaux de la campagne. Dans chaque école la classe aura lieu deux fois par jour, et durera trois heures et demie chaque séance. La classe du matin commence à 8 heures et celle du soir à 1 heure. Pour les écoles, environ 70 enfants dans chacune.

20 décembre 1858. Délibération relative au traitement des instituteurs et institutrices de cette commune pour l'année scolaire 1858-1859. Attendu qu'en 1857-1858 les écoles des garçons dont l'une est au chef-lieu et l'autre au hameau des Christollets ont eu le même nombre d'élèves, instituteurs Duffourd Étienne et Grosjean Jean. En plus des deux instituteurs, il y a deux institutrices, mademoiselle Chappuis Michelle et une autre à se procurer.

4 février 1862. 3 écoles : garçon et fille au chef-lieu et garçons aux Christollets

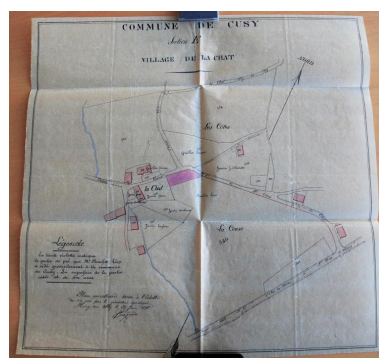
Illustrations



AD 74. Cote 2O 2412, Cusy, École de Lachat. Commune de Cusy / Projet de construction d'une école au Hameau de Lachat [1895 ?]
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187400410NUCA



AD 74. Cote 2O 2412. Commune de Cusy. École de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin. Coupe. 1895
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187400412NUCA



AD 74. Cote 2O 2412, Cusy. Commune de Cusy. Section E. Village de Lachat. [Plan de situation de la parcelle destinée à la construction de l'école de hameau], 1898
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187400411NUCA



Vue d'ensemble de l'école de Lachat.
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20157402589NUCAQ



Vue d'ensemble de trois-
quarts arrière droit.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187400406NUCA



Vue d'ensemble de la façade avant.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187400407NUCA



Vue d'ensemble du préau.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187400408NUCA



Vue d'ensemble arrière de l'école.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20187400409NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Cusy (IA74002481) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Cusy

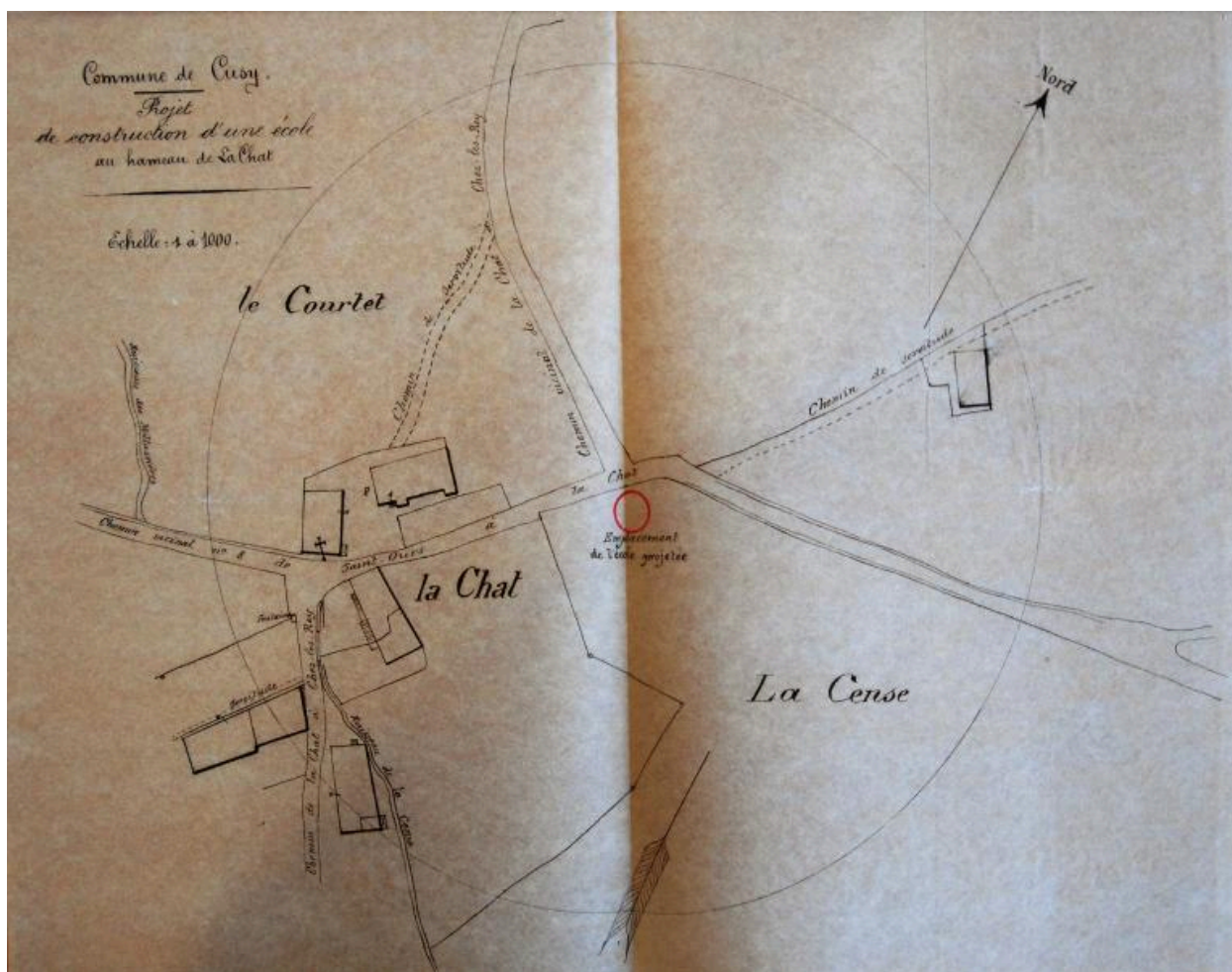
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ecart de Lachat (IA74002551) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Cusy, Lachat,

Auteur(s) du dossier : Thierry Monnet, Thierry Monnet, Caroline Guibaud

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges



AD 74. Cote 2O 2412, Cusy, École de Lachat. Commune de Cusy / Projet de construction d'une école au Hameau de Lachat [1895 ?]

Référence du document reproduit :

- **AD 74. Cote 2O 2412, Cusy, École de Lachat. Commune de Cusy / Projet de construction d'une école au Hameau de Lachat [1895 ?]**

AD 74. Cote 2O 2412, Cusy, École de Lachat. Commune de Cusy / Projet de construction d'une école au Hameau de Lachat / Échelle de 1 à 1000. Plan de situation sur papier blanc, encre noire, encre rouge, s.d., s.n. [1895 ?]

AD Haute-Savoie : 2O 2412,

IVR84_20187400410NUCA

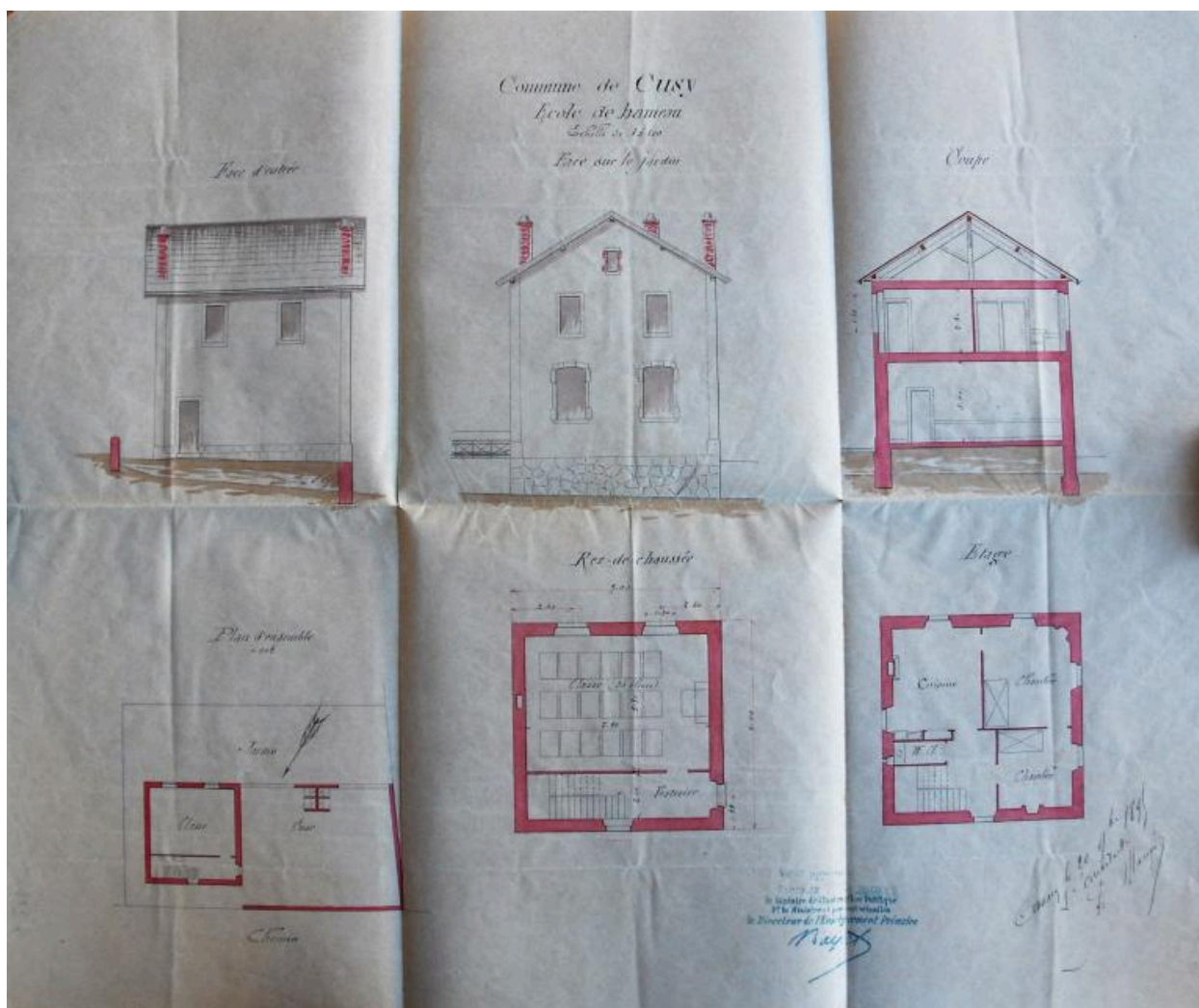
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1 : 1000°

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 74. Cote 2O 2412. Commune de Cusy. École de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin. Coupe. 1895

Référence du document reproduit :

- **AD 74. Cote 2O 2412. Commune de Cusy. École de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin. Coupe. 1895**

AD 74. Cote 2O 2412. Commune de Cusy. École de hameau. Plan d'ensemble. Rez-de-chaussée. Étage. Face d'entrée. Face sur le jardin. Coupe / Mangé, architecte. 1 dess. : encre, lavis rose et brun sur papier. Ech. 1 : 100 et 1 : 200 (plan d'ensemble). 46,3x56,5 cm. Annecy, 20 novembre 1895. A Mangé, architecte
AD Haute-Savoie : 2O 2412

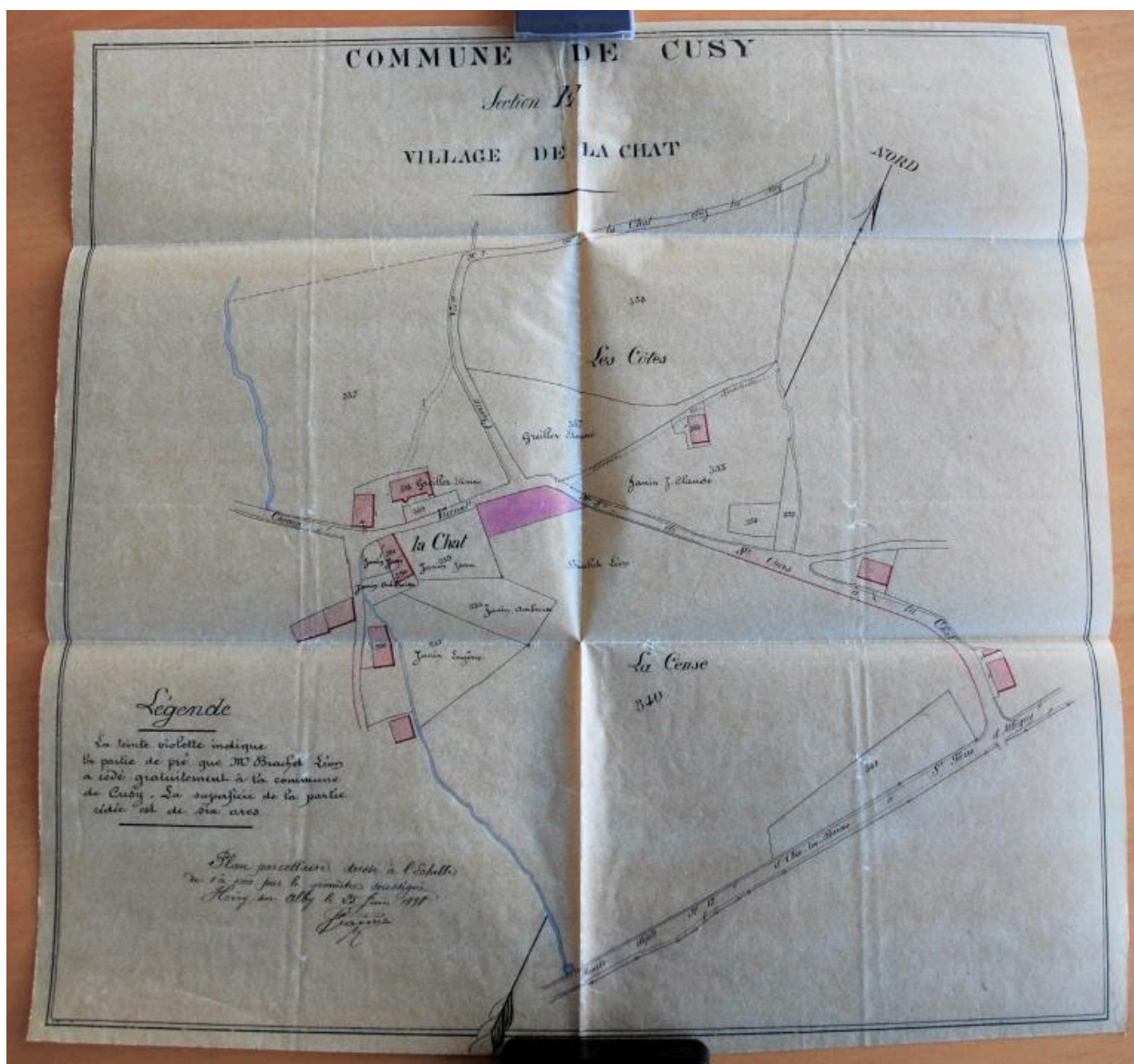
IVR84_20187400412NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AD 74. Cote 2O 2412, Cusy. Commune de Cusy. Section E. Village de Lachat. [Plan de situation de la parcelle destinée à la construction de l'école de hameau], 1898

Référence du document reproduit :

- **AD 74. Cote 2O 2412, Cusy. Commune de Cusy. Section E. Village de Lachat. [Plan de situation de la parcelle destinée à la construction de l'école de hameau], 1898**

AD 74. Cote 2O 2412, Cusy. Commune de Cusy. Section E. Village de Lachat. [Plan de situation de la parcelle destinée à la construction de l'école de hameau] / Gaimet, géomètre. 1 dess. : encre, lavis rose et violet sur calque. Ech. 1:1000. 47,5 x 49,2 cm. 25 juin 1898. Légende : La teinte violette indique la partie du pré que Mr Brachet Léon a cédé gratuitement à la commune de Cusy. La superficie de la partie cédée est de six ares.
AD Haute-Savoie : 2O 2412

IVR84_20187400411NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1 : 1000°

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'école de Lachat.

IVR82_20157402589NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de trois-quarts arrière droit.

IVR84_20187400406NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la façade avant.

IVR84_20187400407NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du préau.

IVR84_20187400408NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble arrière de l'école.

IVR84_20187400409NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2015

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation